



Flash Infos n°1 : Janvier 2023

AGENDA 2023

Concours de Dictée (Oizé)	Jeudi 16 Février
Spectacle « Pays de cœur avec l'Ukraine »	Jeudi 23 Février
Concours de Tarot (Grand Lucé)	Mercredi 8 Mars
Questions pour Un Après-midi (Joué l'Abbé)	Mercredi 22 Mars
Boucles VELO en Sarthe (Saint Calais – Bonnétable - Brûlon)	24 Mars - 12 Avril - 12 Mai
Finale départementale de pétanque en Sarthe	Lundi 12 Juin
Voyages départementaux « Costa Rica »	24 Janvier au 18 Mars
Séjour ANCV à Nant (Aveyron - 12)	En cours d'élaboration
Randonnée à thème à Nant (Aveyron - 12)	24 Juin au 1 ^{er} Juillet
Finale régionale de pétanque à la Flèche	Vendredi 7 Juillet
Journées « découverte » dans le Pays Malicornais	Du 21 Août au 1er Septembre
Ensemble sur les Chemins de la Convivialité à Ancinnes	Mercredi 20 Septembre
Concours de Belote (Saint Pavace)	Vendredi 15 Septembre
Séjour ANCV à Merlimont – Le Touquet (62)	En cours d'élaboration
Boucles à Vélo (en cours d'élaboration)	5 et 6 Octobre
Exposition au Pays de Brûlon (en cours d'élaboration)	6 au 12 Octobre
Sorties mycologiques	Octobre - Novembre
Salon « Bien-Etre et Loisirs » à Saint Saturnin	Lundi 23 Octobre
7 ^{ème} finale de Bowling	Mi Novembre

Avec nous, la vie associative devient un plaisir



MODIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION EN LIGNE (Cohésion sociale/Préfecture)

Voici la procédure à suivre afin d'effectuer une modification en ligne de votre association via le site service public.



1 - Tapez dans votre barre de recherche l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/associations>

2 - Une page s'ouvre et dans le texte il y a en dessous de formalités administratives :

Associations
Formalités administratives d'une association
→ Création
→ Évolutions

3 - Cliquez sur « Changement dans l'administration » :

Évolutions et dissolution d'une association

→ Modification des statuts
→ Changement dans l'administration
→ Évolution des ressources
→ Dissolution

4 - Cochez « Changement de dirigeants » :

Changement de dirigeants

Changement d'adresse de gestion

Ouverture ou fermeture d'un établissement

Modification du patrimoine

Nouvelle composition d'une union ou d'une fédération

5 - Cochez en ligne puis cliquez sur « modification d'une association » et « accéder à la démarche en ligne » : Il faudra alors vous connecter en remplissant votre identifiant et votre mot de passe

En ligne Modifier ↻

[↻ Modification d'une association \(e-modification\)](#)

[↻ Accéder à la démarche en ligne](#)

6 - Pour finir, cliquez sur votre association puis cochez la cas A « Un changement dans la liste des personnes chargées de l'association. Cela vous permettra de modifier votre conseil d'administration

Motif(s) de la déclaration

* La déclaration concerne la ou les modifications suivantes :

Veillez cocher au moins une proposition.

- A - Un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association ?
- B - Le titre de l'association, éventuellement du sigle
- C - L'objet
- D - Le siège social ?
- F - Des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) ?
- G - Les nouveaux établissement(s) secondaire(s) créés ou supprimés
- H - L'actualisation de l'état patrimonial : acquisitions ou aliénations ?
- I - La nouvelle composition d'une union ou d'une fédération
- J - L'actualisation des coordonnées de gestion. Il est recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

Certaines modifications (B, C et D) peuvent être publiées au JOAFE si vous en faites la demande.